



La Cour de justice de l'Union européenne **Respect et application du droit pour tous**

Le Royaume-Uni peut, en respectant son droit interne unilatéralement se désister du Brexit ! La Pologne doit suspendre provisoirement une partie de ses réformes judiciaires en attendant que la Cour se prononce sur la procédure en manquement que la Commission européenne a introduit à l'égard de cet État membre! Deux récentes décisions qui n'ont certainement pas échappé à votre attention.

Libre circulation des footballeurs, protection des données sur internet, droits des passagers aériens, soins transfrontaliers, limitation des heures de travail... Les domaines d'intervention de la Cour de justice de l'UE sont multiples et les décisions qui en découlent couvrent toute la palette du droit de l'Union européen et concernent vraiment tout le monde. Tout le monde? Suis-je aussi concerné(e)?

La Représentation de la Commission européenne au Luxembourg vous invite cordialement à participer à la présentation et à venir discuter avec **M. François BILTGEN**, Président de Chambre, Juge de la Cour de justice de l'Union européenne, le

jeudi, 21 mars 2019 à 17h30
Maison de l'Union européenne - Salle Joseph Bech
7, rue du Marché-aux-Herbes – Luxembourg

La présentation se fera en français. Les questions peuvent également être posées en langue anglaise et allemande.

Une collation suivra la manifestation.

Les places étant limitées, merci de vous inscrire
sous <https://europa.eu/!bf69bM> ou par téléphone au +352 4301 34925

Yuriko Backes
Chef de la Représentation de la
Commission européenne au Luxembourg